COMPTE-RENDU de la CAPL 2 (Contrôleurs) du 12 juillet 2016

La CAP s'est réunie le 12 juillet pour décider de l'affectation des contrôleurs de Corrèze au 1er septembre 2016.
Cette année encore, le mouvement national n'est pas suffisant pour pallier le manque d'effectifs, notamment dans la filière GP.
Cette CAP a démarré dans un contexte tendu, le projet publié sur Ulysse étant erroné et incomplet.

Après lecture des liminaires, M. ODRU a réfuté l'idée que la Direction jongle avec les ALD. C'est pourtant bien ce qui s'est passé cette année encore.

Il s'est avéré que les documents préparatoires fournis préalablement aux organisations syndicales étaient soit erronés, soit manquants. M. ODRU s'est engagé à fiabiliser le processus en remettant aux OS des documents complets.

Mme BERGES a ensuite présenté le projet de mouvement aux représentants syndicaux.
L'échange avec la direction a conduit à des modifications du projet de mouvement local mis en ligne sur ULYSSE 19. Celui-ci ne respectait pas les souhaits des agents bénéficiant d'une affectation locale.

Les organisations syndicales ont obtenu que les postes vacants soient d'abord comblés en fonction des fiches de vœux avant que les mesures de gestion concernant les ALD ne soient prises.
Cela a notamment permis à plusieurs agents supplémentaires d'obtenir le mouvement demandé.

FO DGFIP 19 s'est inquiété de la situation critique de la TP Brive Municipale, avec des postes continuant à être vacants et des agents ALD en place que l'on envoie sur d'autres trésoreries du département. Nous n'avons pas été entendus, en septembre un agent formé et bien intégré va devoir faire des dizaines de kilomètres chaque jour pour aller à Argentat, par fait du prince.

A ce sujet, rappelons que les agents ALD sont effectivement à la disposition du directeur qui les place – déplace en fonction de critères propres à la direction. Ces agents sont des pions qui viennent combler la pénurie des effectifs à des dizaines de km de leur domicile, et avec bien sûr tous les inconvénients et sans aucun avantage !

Opposés à cette gestion de la pénurie des effectifs et aux nombreux postes restant vacants, les élus FO DGFIP 19 ont voté contre ce mouvement.

RAN de TULLE

PANUEL Catherine	Tulle Municipale
BOSQUED Stéphane	Tulle Municipale
MISA Delphine	Tulle Municipale
BREBION Pierrick	Paierie Départementale

WECKSTEEN Thierry	PRS
DESSEAUX Anne Marie	SIP TULLE
CHEVREAU Martial	CDIF
POULLET Gregory	SIP TULLE détaché au SIE

BOUIGES Etienne	Direction
RANVEAU Karine	Direction détachée Brive Municipale

RAN d'USSEL

LESCURE Bénédicte	Trésorerie USSEL
AMELIN Corinne	SIE USSEL

RAN de BRIVE

QUATREPOINT Emilie	PCRP
GATTO Sylvette	PCRP
DELPY Annick	PCRP
JAUBERT Catherine	PCRP
ERNST Eric	PCRP
FONTE Laurent	SIP BRIVE
VELICEV Nathalie	PCE
SERAUDIE Lydie	SIE

Mesures de Gestion :

BEILLOT Catherine (ALD 19)	SIP BRIVE
BONNELYE Franck (ALD 19)	Argentat
BOUTOT Corinne (ALD 19)	SIP TULLE
CLUZEAU Marie-Laure (ALD 19)	Meyssac
FAUVET Nicolas (ALD 19)	SIP BRIVE
SARTRE Véronique (ALD RAN TULLE)	Corrèze
CALMEL Pascale (ALD RAN BRIVE)	SIP BRIVE
GAYERIE Jean-Claude (ALD RAN BRIVE)	SIE BRIVE
OZANNEAUX Dominique	SPF BRIVE

Détachements :

LESCZYNSCKI Cathy	Détachée CDIF BRIVE
POULLET Gregory	Détaché SIE TULLE
RANVEAU Karine	Détachée Brive Municipale